

Stage **Initiateur Club**
Comité Technique Départemental 54
Nancy 14 et 15 octobre 2023

Réglementation -2

Manuel de Formation Technique

Le Manuel de Formation Technique

- ✓ Qu'est ce que le MFT
 - CdS => aptitudes
 - MFT => compétences et capacités
- ✓ Que nous apporte précisément le MFT ?
 - Méthode pédagogique
 - Actions de progression
 - Actions de formation
 - Etc ..
- ✓ Que nous permet précisément le MFT ?
 - Liberté pédagogique
 - Personnalisation de formation
 - Logique de formation
- ✓ Où trouver un MFT à jour ?

Objectifs du MFT

Où retrouver la dernière mise à jour du MFT ?

<https://mft.ffessm.fr/pages/documents>

MFT



Invité

Liste des documents de formation

↑ Domaine ×

<input type="checkbox"/>	Manuel	Mise en ligne	Révision	
	<input type="text"/>	jour/mois/année <input type="text"/>	jour/mois/année <input type="text"/>	
▼ 01 - Généralités (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Introduction MFT	01/09/2014	16/09/2014	
<input type="checkbox"/>	Historique des certifications CTN	01/03/2014	18/01/2014	
<input type="checkbox"/>	Regles generales certification	01/11/2017	08/11/2017	
<input type="checkbox"/>	Généralités	01/10/2017	12/10/2017	
▼ 02 - Découverte (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Randonnée subaquatique	01/01/2017	21/01/2017	
<input type="checkbox"/>	Pack découverte	07/09/2018	07/08/2019	
▼ 03 - Jeune Plongeur (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Jeunes plongeurs	06/07/2021	01/05/2021	
<input type="checkbox"/>	EXPLORATEURS 6 et 20m UCPA	01/11/2017	08/11/2017	
▼ 04 - Formations de plongeur (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Qualification PE12	07/08/2019	07/08/2019	
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 1 - PE 20	05/08/2021	01/05/2021	
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 3 - PE 60 - PA 40	05/08/2021	01/05/2021	
<input type="checkbox"/>	Qualification PA12	01/02/2019	13/02/2019	
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 2- PE 40 - PA 20	04/03/2021	07/05/2019	

Les contenus de formation

Objectifs du MFT

C'est le référentiel pour tous les brevets et qualifications de la FFESSM

Il est mis au point par la Commission Technique Nationale (CTN) et validé par le CDN (Comité Directeur National)

C'est un outil pédagogique majeur, destiné:

- Aux plongeurs en formation
- Aux encadrants

Objectifs du MFT

- ✓ Actualiser et harmoniser les contenus de formation en fonction de la progression vers les niveaux supérieures
- ✓ Permettre la mise en place de progression
- ✓ Organiser et décrire les **≠ compétences**
 - => même architecture pour chaque brevet ou qualif.
 - => prise en compte des **aptitudes** du **CdS**
- ✓ Le MFT n'est pas un standard de formation, c'est une **base de référence** !
 - => pédagogie par **objectifs** (intermédiaires et finaux)
 - => **liberté pédagogique** de l'enseignant / méthodes

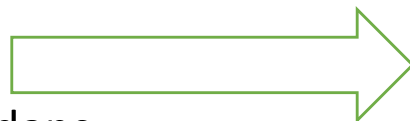
Les contenus de formation

Qu'est ce que les contenus de formation

- Ce sont des éléments écrits, ressources pédagogiques, permettant la connaissance, l'entretien et le maintien à jour des formations à réaliser
- Ils sont, au départ, référencé comme **APTITUDES** dans le Code du Sport, pour toutes fédérations et autres organismes (FFESSM, FSGT, ANMP, SNMP)
- Ils sont déclinés en **COMPETENCES** dans le MFT FFESSM

Les contenus de formation

Les contenus de formation



On les retrouve dans
Le Code du Sport

<https://plongee.ffessm.fr/mft>

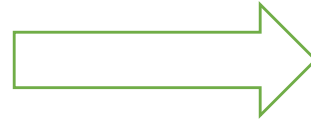
ANNEXE III-14a

Aptitudes des pratiquants à utiliser de l'air (Article A. 322-77).

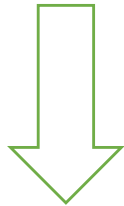
APTITUDES à plonger en palanquée encadrée	LE PRATIQUANT DOIT JUSTIFIER des aptitudes suivantes auprès du directeur de plongée	APTITUDES A PLONGER en autonomie (sans personne encadrant la palanquée)	LE PRATIQUANT DOIT JUSTIFIER des aptitudes suivantes auprès du directeur de plongée
PE-12 Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 12 mètres.	Maîtrise de l'utilisation de son équipement personnel, notamment le scaphandre avec gilet stabilisateur. Maîtrise de la mise à l'eau, de l'immersion et du retour en surface à vitesse contrôlée. Maîtrise de la ventilation et maintien de son équilibre. Connaissance des signes usuels Intégration à une palanquée guidée. Respect de l'environnement et des règles de sécurité.	PA-12 Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 12 mètres.	Maîtrise des aptitudes PE-12. Maîtrise de l'orientation et des moyens de contrôle de sa profondeur, de son temps de plongée et de son autonomie en air. Maîtrise de la propulsion à l'aide des palmes en surface et en immersion. Maîtrise de la communication avec ses coéquipiers et des réponses adaptées aux signes. Intégration à une palanquée avec surveillance réciproque entre coéquipiers. Planification de la plongée et adaptation aux conditions subaquatiques.
PE-20 Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 20 mètres.	Maîtrise des aptitudes PE-12. Maîtrise de sa propulsion et de sa stabilisation. Maîtrise de sa vitesse de remontée et maintien d'un palier. Connaissance des signes et des réponses adaptées, maîtrise de la communication avec ses coéquipiers. Intégration à une palanquée guidée avec surveillance réciproque.	PA-20 Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 20 mètres.	Maîtrise des aptitudes PA-12 et PE-20. Maîtrise de l'utilisation de l'équipement de ses coéquipiers. Maîtrise de sa décompression et du retour en surface à vitesse contrôlée, maintien du palier de sécurité avec parachute de palier. Maîtrise d'intervention sur un plongeur en difficulté depuis le fond.
PE-40 Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 40 mètres.	Maîtrise des aptitudes PE-20. Maîtrise de la vitesse de descente lors de l'immersion. Maintien d'un palier avec utilisation d'un parachute. Connaissance des signes spécifiques à cette profondeur et maîtrise de la rapidité d'exécution dans les réponses. Maîtrise d'une remontée en sécurité en cas de perte de palanquée. Intégration à une palanquée guidée à une profondeur de 20 à 40 mètres.	PA-40 Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 40 mètres.	Maîtrise des aptitudes PA-20 et PE-40. Maîtrise des procédures de décompression. Maîtrise de la décompression de ses coéquipiers et vigilance sur la cohésion de la palanquée. Adaptation des procédures d'intervention sur un plongeur en difficulté à une profondeur de 20 à 40 mètres.
PE-60 (*) Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 60 mètres.	Maîtrise des aptitudes PE-40. Adaptation aux conditions d'évolution subaquatique à une profondeur de 40 à 60 mètres. Intégration à une palanquée guidée à une profondeur de 40 à 60 mètres.	PA-60 (*) Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 60 mètres.	Maîtrise des aptitudes PA-40 et PE-60. Maîtrise de la gestion de plongée à une profondeur de 40 à 60 mètres. Maîtrise de la gestion des premiers secours. Maîtrise de l'organisation de sa propre immersion dans toute zone d'évolution.

Les contenus de formation

Les contenus de formation
Le Code du Sport y intègre les
progressions



Le MFT de la
FFESSM. <https://plongee.ffessm.fr/mft>



<input type="checkbox"/>	Qualification PE12		
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 1 - PE 20		
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 3 - PE 60 - PA 40		
<input type="checkbox"/>	Qualification PA12		
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 2- PE 40 - PA 20		

ANNEXE III-14a

Aptitudes des pratiquants à utiliser de l'air (Article A. 322-77).

APTITUDES à plonger en palanquée encadrée	LE PRATIQUANT DOIT JUSTIFIER des aptitudes suivantes auprès du directeur de plongée	APTITUDES A PLONGER en autonomie (sans personne encadrant la palanquée)	LE PRATIQUANT DOIT JUSTIFIER des aptitudes suivantes auprès du directeur de plongée
PE-12 Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 12 mètres.	Maîtrise de l'utilisation de son équipement personnel, notamment le scaphandre avec gilet stabilisateur. Maîtrise de la mise à l'eau, de l'immersion et du retour en surface à vitesse contrôlée. Maîtrise de la ventilation et maintien de son équilibre. Connaissance des signes usuels Intégration à une palanquée guidée. Respect de l'environnement et des règles de sécurité.	PA-12 Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 12 mètres	Maîtrise des aptitudes PE-12. Maîtrise de l'orientation et des moyens de contrôle de sa profondeur, de son temps de plongée et de son autonomie en air. Maîtrise de la propulsion à l'aide des palmes en surface et en immersion. Maîtrise de la communication avec ses coéquipiers et des réponses adaptées aux signes. Intégration à une palanquée avec surveillance réciproque entre coéquipiers. Planification de la plongée et adaptation aux conditions subaquatiques.
PE-20 Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 20 mètres.	Maîtrise des aptitudes PE-12. Maîtrise de sa propulsion et de sa stabilisation. Maîtrise de sa vitesse de remontée et maintien d'un palier. Connaissance des signes et des réponses adaptées, maîtrise de la communication avec ses coéquipiers. Intégration à une palanquée guidée avec surveillance réciproque.	PA-20 Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 20 mètres	Maîtrise des aptitudes PA-12 et PE-20. Maîtrise de l'utilisation de l'équipement de ses coéquipiers. Maîtrise de sa décompression et du retour en surface à vitesse contrôlée, maintien du palier de sécurité avec parachute de palier. Maîtrise d'intervention sur un plongeur en difficulté depuis le fond.
PE-40 Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 40 mètres.	Maîtrise des aptitudes PE-20. Maîtrise de la vitesse de descente lors de l'immersion. Maintien d'un palier avec utilisation d'un parachute. Connaissance des signes spécifiques à cette profondeur et maîtrise de la rapidité d'exécution dans les réponses. Maîtrise d'une remontée en sécurité en cas de perte de palanquée. Intégration à une palanquée guidée à une profondeur de 20 à 40 mètres.	PA-40 Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 40 mètres.	Maîtrise des aptitudes PA-20 et PE-40. Maîtrise des procédures de décompression. Maîtrise de la décompression de ses coéquipiers et vigilance sur la cohésion de la palanquée. Adaptation des procédures d'intervention sur un plongeur en difficulté à une profondeur de 20 à 40 mètres.
PE-60 (*) Aptitudes à évoluer en palanquée encadrée dans l'espace de 0 à 60 mètres.	Maîtrise des aptitudes PE-40. Adaptation aux conditions d'évolution subaquatique à une profondeur de 40 à 60 mètres. Intégration à une palanquée guidée à une profondeur de 40 à 60 mètres.	PA-60 (*) Aptitudes à évoluer en palanquée autonome dans l'espace de 0 à 60 mètres.	Maîtrise des aptitudes PA-40 et PE-60. Maîtrise de la gestion de plongée à une profondeur de 40 à 60 mètres. Maîtrise de la gestion des premiers secours. Maîtrise de l'organisation de sa propre immersion dans toute zone d'évolution.

Le MFT

Qu'est ce que le MFT

Manuel de Formation Technique de la FFESSM

- C'est le référentiel des brevets et qualifications
- C'est le référentiel de compétences permettant une logique de formation et de progression entre les niveaux de plongeurs et les niveaux d'encadrant
- C'est la base permettant l'enseignement de notre activité subaquatique
- C'est un ensemble de document mis à la disposition de tous les plongeurs et formateurs pour permettre un enseignement identique mais avec une pédagogie propre à chaque moniteur, la liberté pédagogique.

Le MFT
























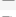



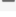






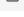
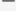



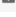












<https://mft.ffessm.fr/pages/documents>

MFT



 Invité

Liste des documents de formation

↑ Domaine ×				
<input type="checkbox"/>	Manuel	Mise en ligne	Révision	
	<input type="text"/>	jour/mois/année 	jour/mois/année 	
▼ 01 - Généralités (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Introduction MFT	01/09/2014	16/09/2014	 
<input type="checkbox"/>	Historique des certifications CTN	01/03/2014	18/01/2014	 
<input type="checkbox"/>	Regles generales certification	01/11/2017	08/11/2017	 
<input type="checkbox"/>	Généralités	01/10/2017	12/10/2017	 
▼ 02 - Découverte (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Randonnée subaquatique	01/01/2017	21/01/2017	 
<input type="checkbox"/>	Pack découverte	07/09/2018	07/08/2019	 
▼ 03 - Jeune Plongeur (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Jeunes plongeurs	06/07/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	EXPLORATEURS 6 et 20m UCPA	01/11/2017	08/11/2017	 
▼ 04 - Formations de plongeur (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Qualification PE12	07/08/2019	07/08/2019	 
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 1 - PE 20	05/08/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 3 - PE 60 - PA 40	05/08/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	Qualification PA12	01/02/2019	13/02/2019	 
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 2- PE 40 - PA 20	04/03/2021	07/05/2019	 
▼ 05 - Handisub (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Plongeurs en situation de handicap	01/11/2017	07/11/2017	 
▼ 06 - Formations de cadres (sélectionner / désélectionner)				
<input type="checkbox"/>	Livret pédagogique MF 1	30/03/2021	26/03/2021	 
<input type="checkbox"/>	Niveau 5 - Directeur de plongée	06/07/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	Plongeur Niveau 4 Guide de Palanquée	06/07/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	Moniteur Fédéral 1er degré	06/07/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	Tuteur de stage initiateur	06/07/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	Charte du moniteur fédéral 2ème degré	01/06/2011	01/06/2011	 
<input type="checkbox"/>	Charte du moniteur fédéral 1er degré	01/06/2011	01/06/2011	 
<input type="checkbox"/>	Moniteur Fédéral 2ème degré	30/03/2021	26/03/2021	 
<input type="checkbox"/>	Livret pédagogique initiateur	30/03/2021	26/03/2021	 
<input type="checkbox"/>	Initiateur	06/07/2021	01/05/2021	 
<input type="checkbox"/>	Livret pédagogique MF 2	06/07/2021	01/05/2021	 

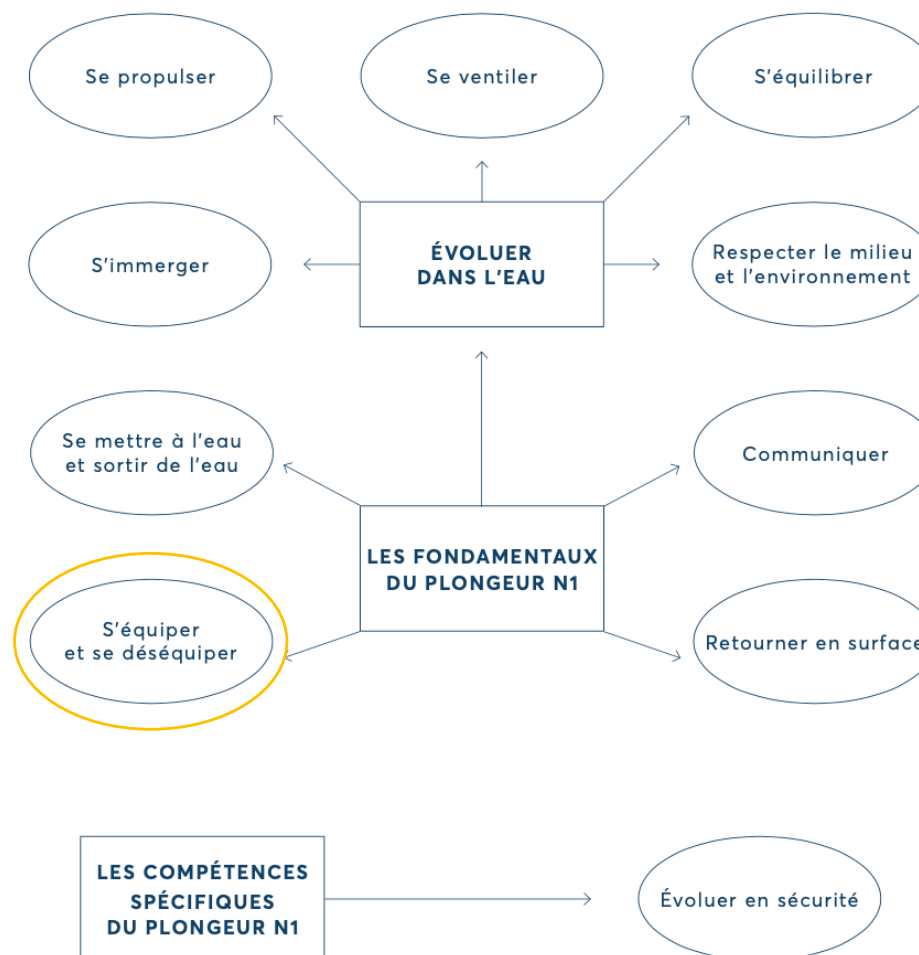
Le MFT La progression dans un niveau



NIVEAU 1
Plongeur encadré à 20 m (PE20)

Comment fonctionne le MFT

- Découvrons par l'exemple :
Le Niveau 1
Plongeur encadré à 20 m
PE20



Le MFT La progression dans un niveau

Comment fonctionne le MFT

— S'ÉQUIPER ET SE DÉSÉQUIPER

Compétence attendue — Le plongeur est capable de mettre en œuvre son équipement de manière autonome et d'en vérifier le bon fonctionnement.

- Découvrons par l'exemple :
Le Niveau 1

1 — Technique	
Gréage et dégréage	Gréage et dégréage de son équipement (bouteille, gilet stabilisateur et détendeur) sans erreur, vérification de la pression de la bouteille avant utilisation ainsi que du bon fonctionnement du gilet et du détendeur. Équipement en surface et dans l'eau, lestage approprié au milieu (eau douce, eau salée) et au matériel.
Capelage et décapelage	
Choix de son matériel personnel	

2 — Comportement
Le plongeur est autonome dans la mise en œuvre et l'utilisation du matériel. Il respecte les consignes de sécurité. Il développe les notions de palanquée, d'entraide et de solidarité entre les plongeurs.

3 — Théorie
Prévention des accidents liés aux chutes de la bouteille et des équipements sous pression. Connaissance des règles d'entretien et d'hygiène du matériel (signalement d'un dysfonctionnement, rinçage, désinfection, ...). Notions de flottabilité en rapport avec lestage.



Modalités d'évaluation :

Le plongeur est capable de gérer son équipement sans l'assistance de l'encadrant. Il a un comportement adapté au contexte d'une palanquée. Il est capable de s'équiper au sec comme dans l'eau de manière autonome. Il met en œuvre les précautions d'usage pour éviter les accidents.

Le MFT La progression dans un niveau

Comment fonctionne le MFT

- Découvrons par l'exemple : Le Niveau 1

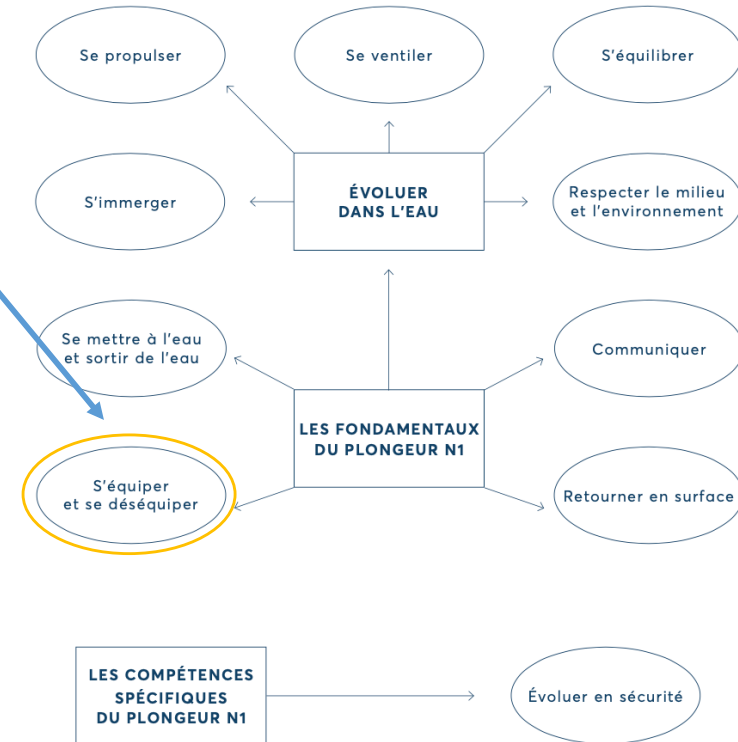
— S'ÉQUIPER ET SE DÉSEQUIPER

Compétence attendue — Le plongeur est capable de mettre en œuvre son équipement de manière autonome et d'en vérifier le bon fonctionnement.

1	Technique	
	Gréage et dégréage	Gréage et dégréage de son équipement (bouteille, gilet stabilisateur et détendeur) sans erreur, vérification de la pression de la bouteille avant utilisation ainsi que du bon fonctionnement du gilet et du détendeur. Équipement en surface et dans l'eau, lestage approprié au milieu (eau douce, eau salée) et au matériel.
	Capelage et décapelage	
	Choix de son matériel personnel	

2	Comportement
Le plongeur est autonome dans la mise en œuvre et l'utilisation du matériel. Il respecte les consignes de sécurité. Il développe les notions de palanquée, d'entraide et de solidarité entre les plongeurs.	

3	Théorie
Prévention des accidents liés aux chutes de la bouteille et des équipements sous pression. Connaissance des règles d'entretien et d'hygiène du matériel (signalement d'un dysfonctionnement, rinçage, désinfection, ...). Notions de flottabilité en rapport avec lestage.	



✓ **Modalités d'évaluation :**
Le plongeur est capable de gérer son équipement sans l'assistance de l'encadrant. Il a un comportement adapté au contexte d'une palanquée. Il est capable de s'équiper au sec comme dans l'eau de manière autonome. Il met en œuvre les précautions d'usage pour éviter les accidents.

Le MFT La progression dans un niveau

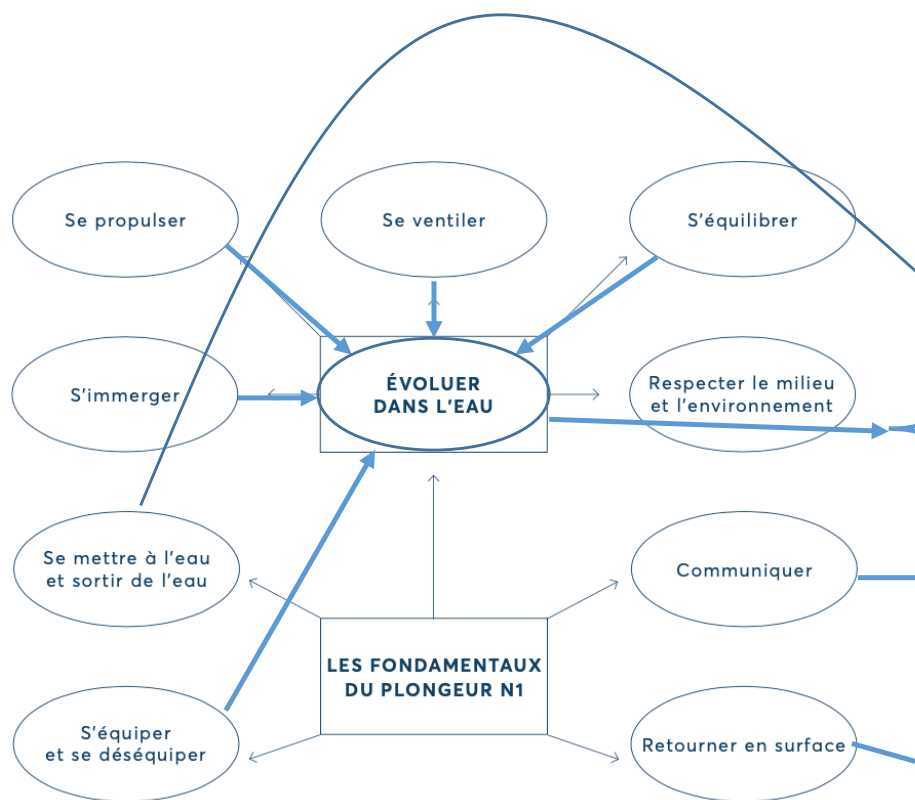
Comment fonctionne le MFT

- Découvrons par l'exemple : Le Niveau 1

— PROPOSITION DE FICHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION N1

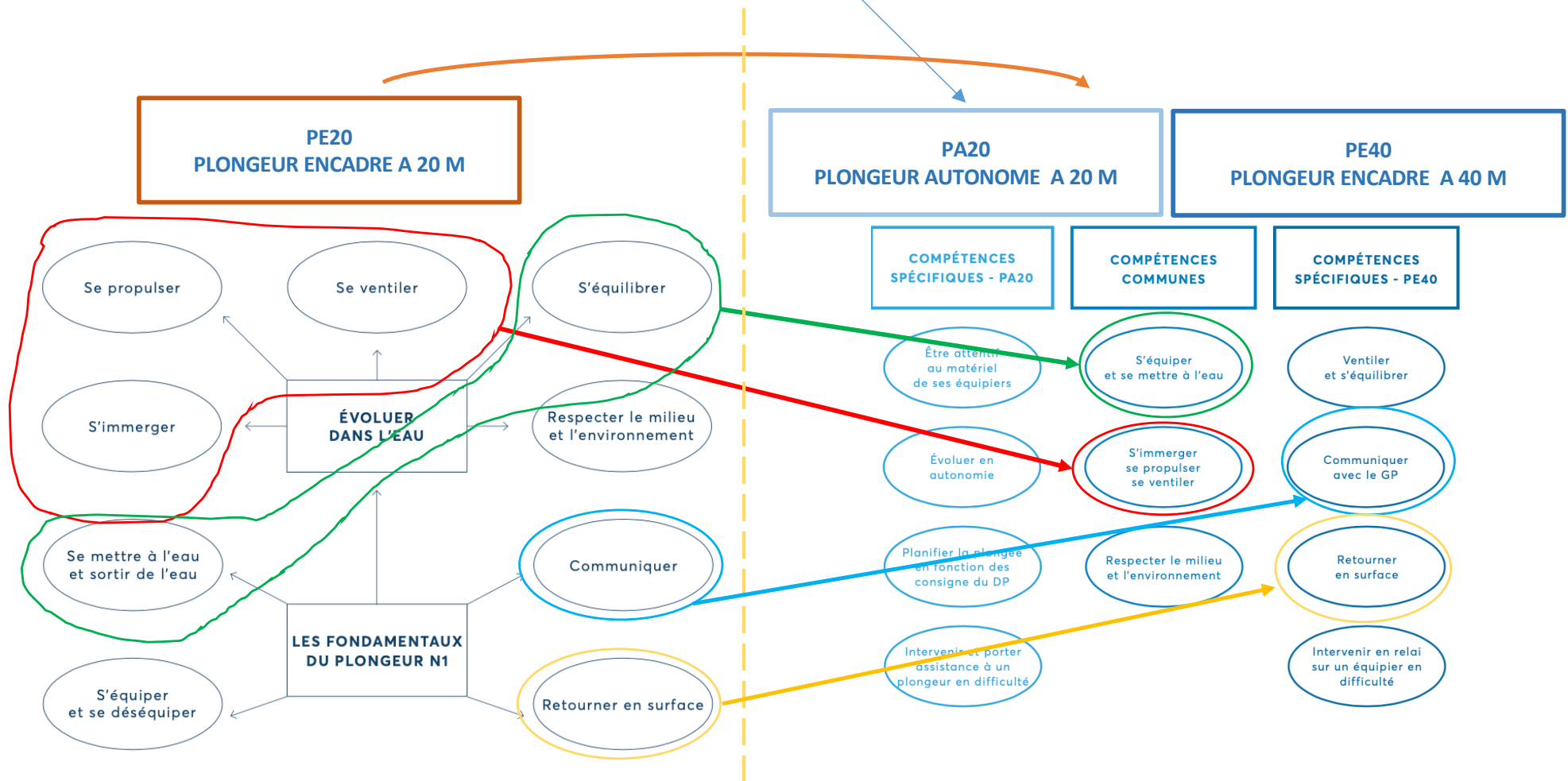
NOM : Mansoif

PRÉNOM : Gérard



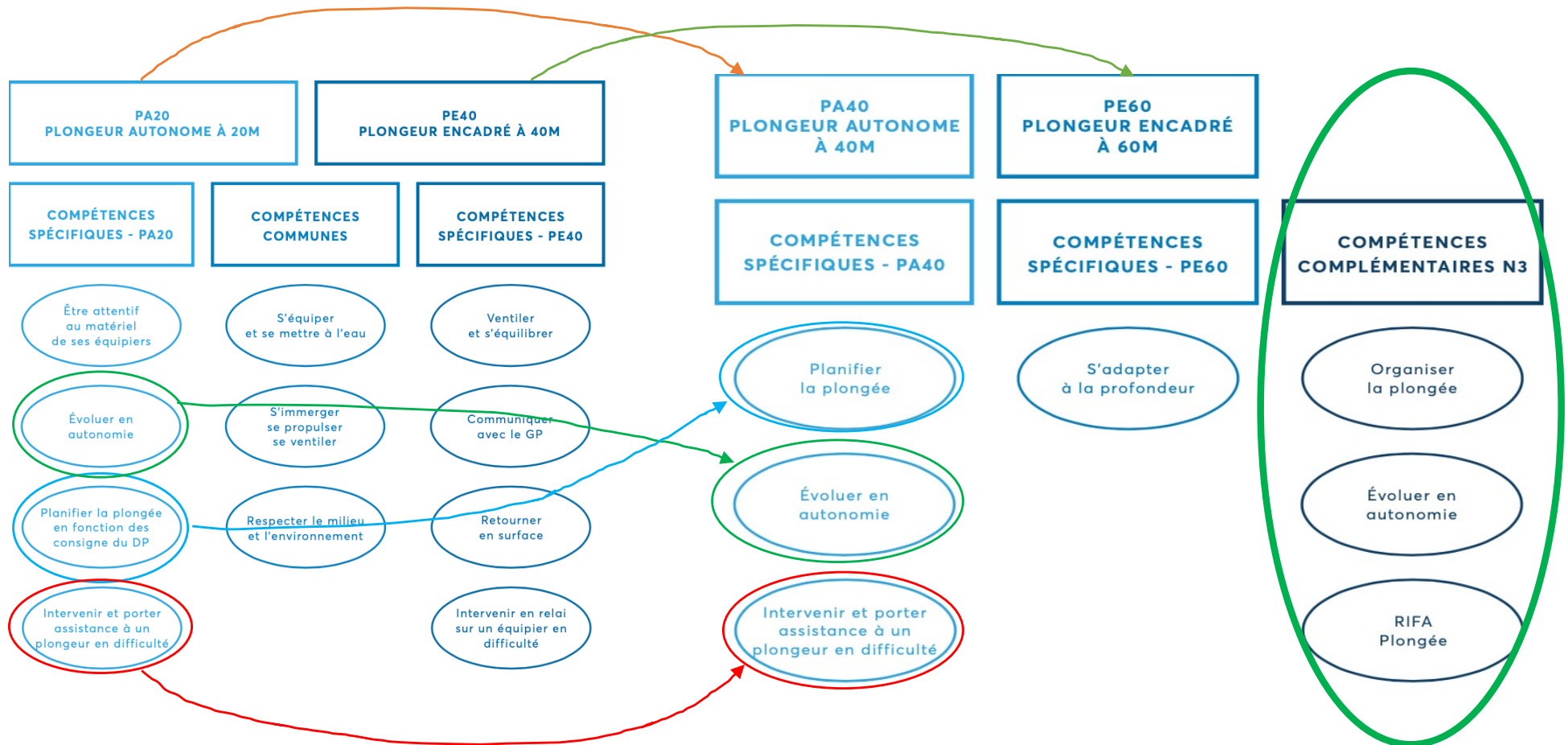
— Compétence	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
S'équiper et se déséquiper	X	X	X	X				
Se mettre à l'eau et en sortir								
Évoluer dans l'eau - S'immerger								
Évoluer dans l'eau - Se propulser								
Évoluer dans l'eau - Se ventiler								
Évoluer dans l'eau - S'équilibrer								
Communiquer								
Appliquer les conduites de sécurité								
Respecter le milieu et l'environnement								
Retourner en surface								

Le MFT La progression dans les niveaux



Le MFT

La progression dans les niveaux





Questions